

Châteauguay consolide la protection de l'un de ses plus précieux milieux naturels

Châteauguay, le 18 août 2026 – Héritage Saint-Bernard et la Ville de Châteauguay, en collaboration avec Nature-Action Québec (NAQ), sont fiers d'annoncer une nouvelle étape dans la préservation du patrimoine naturel de Châteauguay avec la protection à perpétuité d'un secteur stratégique du marais de Châteauguay-Nord.

Inscrite dans les orientations du *Plan de transition écologique 2025–2045* de la Ville, cette initiative permettra de préserver durablement un milieu humide d'une grande richesse écologique situé au cœur du corridor vert Châteauguay-Léry. Grâce à une servitude de conservation, ce territoire sera protégé des pressions liées aux activités humaines et à l'étalement urbain, assurant ainsi le maintien de fonctions écologiques essentielles, telles que la régulation naturelle de l'eau, la séquestration du carbone et la conservation d'habitats indispensables à de nombreuses espèces animales et végétales.

Le site abrite notamment des espèces désignées menacées ou vulnérables au Québec, dont le petit blongios et la pipistrelle de l'Est, une chauve-souris en voie de disparition au Canada. En protégeant ces milieux, les partenaires contribuent concrètement à la résilience environnementale du territoire tout en préservant un héritage naturel unique pour les générations futures.

Cette nouvelle entente assure la conservation à perpétuité de 14,08 hectares supplémentaires dans le marais de Châteauguay-Nord. Elle s'ajoute aux 21,74 hectares déjà protégés dans ce secteur, portant à 35,8 hectares la superficie totale d'habitats naturels conservés dans le marais.

Ce projet de protection a été rendu possible grâce à la participation de Nature-Action Québec (NAQ), qui en a assuré la coordination, ainsi qu'à Conservation de la nature Canada, par l'intermédiaire du projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ), pour lequel le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière.

« Héritage Saint-Bernard est un organisme extraordinaire de ma circonscription, qui a la mission essentielle de conserver et de protéger le marais de Châteauguay-Nord, tout en protégeant avec ardeur le corridor vert Châteauguay-Léry. Je suis très fière d'annoncer ce projet important, dont les citoyennes et les citoyens de la région bénéficieront, et qui leur permettra de continuer de profiter de cet espace splendide », indique Marie-Belle Gendron, députée de Châteauguay.

« Protéger nos milieux naturels, c'est préserver la richesse de notre territoire. En assurant la conservation à perpétuité de ce site, nous posons un geste concret qui garantit la pérennité de ces espaces pour notre communauté, aujourd'hui et pour les générations à venir », mentionne Éric Allard, maire de Châteauguay.

« Ce projet s'inscrit dans un objectif de protection du corridor vert Châteauguay-Léry et des milieux naturels en périphérie. Héritage Saint-Bernard tient à souligner la collaboration de Nature-Action Québec et de la Ville de Châteauguay pour la réalisation de ce projet. Ensemble, ces trois entités protègent désormais à perpétuité plus de 162 hectares de milieux naturels à Châteauguay, en plus du refuge faunique Marguerite-D'Youville », déclare Dominic Gendron, directeur à la protection et à l'aménagement du territoire chez Héritage Saint-Bernard.

« Cette acquisition représente un pas majeur pour la protection des milieux humides du marais de Châteauguay-Nord, assurant une connectivité écologique essentielle avec les milieux naturels d'importance du corridor vert Châteauguay-Léry. Nature-Action Québec remercie chaleureusement la Ville de Châteauguay pour cette contribution déterminante ainsi qu'Héritage Saint-Bernard, qui assurera l'intendance du site, de même que l'ensemble des partenaires ayant rendu ce projet possible », mentionne Romy Bazo, directrice de la conservation.

- 30 -

À propos

Héritage Saint-Bernard

Héritage Saint-Bernard est un organisme environnemental sans but lucratif fondé en 1987, dont la mission est la protection et la mise en valeur de milieux naturels ainsi que l'offre d'activités éducatives et récréotouristiques. Héritage Saint-Bernard est le gestionnaire du refuge faunique Marguerite-D'Youville, du centre écologique Fernand-Seguin et du territoire du ruisseau Saint-Jean.

Ville de Châteauguay

Située à seulement 30 minutes de Montréal et à proximité de l'Ontario et des États-Unis, la Ville de Châteauguay compte plus de 53 000 habitants et figure parmi les trois villes les plus peuplées de la Rive-Sud. Sur ses 46,3 km², elle allie quartiers résidentiels accueillants, 73 parcs et espaces verts, un centre nautique, l'île Saint-Bernard, le refuge faunique Marguerite-D'Youville et le Centre écologique Fernand-Seguin, offrant aux citoyens un accès facile à la nature et aux loisirs. Son riche patrimoine et sa programmation culturelle variée contribuent à faire de Châteauguay un lieu vivant et attractif.

Châteauguay se distingue également par une économie en plein essor, avec plus de 1 050 entreprises et 14 000 emplois, tout en présentant un fort potentiel de développement commercial et industriel.

Conservation de la nature Canada (CNC)

Depuis 1962, Conservation de la nature Canada rallie la population dans le but de protéger les terres et les eaux essentielles à notre subsistance. Organisme de bienfaisance environnemental œuvrant de concert avec des collectivités, des nations autochtones, des gouvernements et des entreprises, nous fournissons des solutions fondées sur la nature à une échelle inégalée. Notre travail, qui contribue à sauvegarder la qualité de l'air et de l'eau, à stocker le carbone et à réduire les risques d'inondations et de feux de forêt, protège notre santé, renforce la vigueur d'économies locales, et améliore la résilience de nos collectivités. Ensemble, nous libérons tout le pouvoir de la nature pour que la vie puisse prospérer. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca.

Nature-Action Québec (NAQ)

Depuis 40 ans, NAQ, un organisme à but non lucratif, a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. L'organisme œuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets concrets contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise.

Le projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ)

Le projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ) est un accord de cofinancement établi entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada (CNC) et dont bénéficient les organismes de conservation du Québec. Il vise la protection et la conservation de milieux naturels d'intérêt écologique par le biais, notamment, de l'acquisition de territoires privés à des fins d'aires protégées et conservées et d'établissement de corridors écologiques. L'ACSQ favorisera ainsi le développement et la bonne gestion du réseau d'aires protégées en terres privées, de même que l'accès à la nature pour la population. Les fonds investis sur une période de cinq ans dans l'ACSQ par le gouvernement du Québec doivent être jumelés, par CNC et ses partenaires, à d'autres fonds ne provenant pas du gouvernement du Québec.



Sources :

Dominic Gendron
Directeur à la protection et à l'aménagement du territoire
Héritage Saint-Bernard
Tél. : 450 698-3133, poste 226
dominic.gendron@heritagesaintbernard.qc.ca

Direction des communications et du bureau de l'expérience citoyenne
Ville de
Châteauguay Tél. :
450 698-3000
medias@ville.chateauguay.qc.ca

Photos : les sources sont inscrites à même le nom des photos*

** Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec la source photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).*